

Chronique du Nord Info

OCTOBRE 2010



fsylvain@sodet.com

Lancez vos projets grâce au Fonds local d'investissement

Par France Sylvain
Commissaire au développement économique

La SODET — Société de développement économique Thérèse-De Blainville (CLD) —intervient activement auprès des entreprises du territoire. Présente depuis presque 30 ans dans notre paysage économique, cette organisation a acquis une expertise pointue en matière de financement de projets.

En 1998, le gouvernement du Québec lui confiait la gestion de trois fonds. Le fonds Jeunes promoteurs fournit des subventions aux entrepreneurs de 35 ans et moins. Le fonds Entreprises d'économie sociale et développement durable subventionne des organismes et des PME dont la finalité est de contribuer au bien-être de la population et à la qualité de l'environnement. Quant au Fonds local d'investissement (FLI), sur lequel nous nous attarderons dans cette chronique, il se distingue par son type de financement, comme précisé ci-dessous.

Un levier financier sous forme de prêt ou de garantie de prêt

La mission du FLI est de soutenir la création d'emplois et de stimuler l'entrepreneuriat par le financement de projets de croissance, sous forme de prêt ou de garantie de prêt. Il s'adresse aux entreprises de l'économie traditionnelle ou sociale.

Depuis sa constitution, ce levier financier performant a participé à la réalisation de 38 dossiers qui ont généré des investissements totaux de 60 033 000 \$. Parallèlement, 1 244 emplois étaient créés ou maintenus à Thérèse-De Blainville.

Plus de 1 000 000 \$ disponibles

Aujourd'hui, puisque plusieurs placements sont arrivés à échéance, la SODET peut remettre en disponibilité les sommes libérées, soit un peu plus de 1 000 000 \$, et financer de nouveaux projets d'expansion.

Admissibilité

Pour notre localité, bien que les secteurs manufacturiers et de la distribution soient privilégiés, tout autre secteur est évalué en fonction du potentiel du marché et de la concurrence présente. Les dépenses acceptables pour l'achat d'équipement, d'un terrain et d'un bâtiment, de

même que les besoins en fonds de roulement pour la première année d'exploitation et découlant directement des déboursés en capital reliés au projet sont considérés.

Une mise de fonds minimum équivalant à 20 % du coût du projet est exigée, mais elle pourra être moindre dans le cas où l'entreprise jouirait d'une valeur nette importante. Les termes peuvent aller jusqu'à cinq ans et le montant maximum du soutien financier est de 250 000 \$.

N'hésitez pas à utiliser le FLI de la SODET! Communiquez avec nous au 450 430-6666 pour obtenir plus de détails sur les modalités d'application de cette mesure d'aide, les frais et honoraires de gestion et le cheminement des demandes.

Et si vous voulez en savoir plus sur la SODET et ses divers services, visitez le site www.sodet.com

France Sylvain

Commissaire au développement économique
SODET (CLD)
450-430-6666 poste 108

**Société de
développement
économique Thérèse-
De Blainville (CLD)**
33, rue Blainville Ouest
Bureau 20
Sainte-Thérèse (Québec)
J7E 1X1

Téléphone
450-430-6666

Télécopie
450-430-9652

Adresse électronique
info@sodet.com

**Nous sommes sur le
Web !**
www.sodet.com